



**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Pierre, le 2 mars 2026
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'ARTISTE JACE EN RESIDENCE À BORD DU *MARION DUFRESNE* DANS LES ILES AUSTRALES DU 11 MARS AU 10 AVRIL



L'artiste Jace avait réalisé la carte de vœux des TAAF en 2014 ©TAAF

L'artiste Jace participera à la première rotation logistique de l'année du *Marion Dufresne* (OP1). Cette résidence artistique « embarquée » lui permettra de découvrir les territoires des Terres australes et antarctiques françaises et de réaliser une série de créations originales sur l'île Tromelin et dans les districts austraux.

Au fil des escales, Jace donnera vie à ses emblématiques « **gouzous** » à travers des œuvres inspirées par la diversité, la richesse de la biodiversité et la beauté des paysages, mais aussi par les métiers des femmes et des hommes qui font vivre les TAAF.

Cette résidence offrira aux hivernants et aux personnels embarqués une immersion privilégiée dans le processus de création artistique. De la conception à la réalisation, ils pourront assister à la naissance d'œuvres directement inspirées de territoires et de la biodiversité exceptionnelle des îles australes dont la collectivité célèbre les 20 ans de la plus grande réserve naturelle nationale de France, inscrite depuis 2019 sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Les créations de Jace sont déjà présentes dans les Terres australes et antarctiques françaises il avait réalisé la carte de vœux de l'administration en 2014 et participé, en 2024, à la personnalisation d'un hélicoptère de la société Helilagon à l'occasion des 70 ans de la collectivité.



Collaboration de l'artiste JACE avec Helilagon ©TAAF



Carte de vœux 2014 © TAAF

L'aventure artistique se poursuivra à terre. À son retour, le travail de Jace sera mis à l'honneur lors de la **Nuit des musées, le samedi 23 mai**, avec une ouverture exceptionnelle au grand public du siège des Terres australes et antarctiques françaises à Saint-Pierre. Cette soirée permettra de découvrir son univers artistique et d'échanger avec lui autour des images réalisées lors de la rotation du *Marion Dufresne*.

Dans le prolongement de cette résidence, les TAAF donneront carte blanche à l'artiste pour une émission philatélique intégrée au programme 2027, offrant ainsi une résonance durable à cette collaboration artistique.

Pour toute demande d'information ou d'interview le jour du départ, **le Mercredi 11 mars 2026**, merci de contacter le service communication. Le départ du navire aura lieu au **Port Est**. L'accès au site étant réglementé, toute présence est soumise à une autorisation préalable.

Cabinet du préfet, administrateur supérieur des TAAF

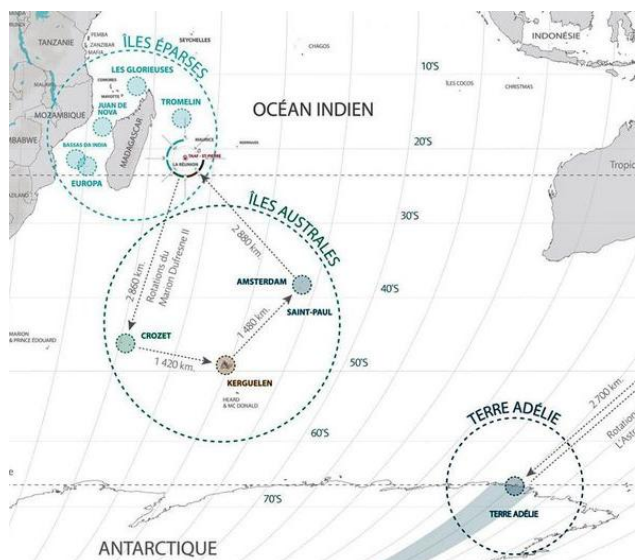
Service communication
Rue Gabriel Dejean - 97410 Saint-Pierre
Tél : 02 62 96 77 55 / 06 92 74 53 84
E-mail : communication@taaf.fr

À propos de :

Jace :

Jace est un artiste réunionnais reconnu pour son univers graphique singulier et ses personnages emblématiques, les « gouzous ». Présent depuis 1992 dans l'espace public, son travail mêle humour, poésie et regard critique sur le monde contemporain. À travers ses œuvres, Jace interroge les relations entre l'humain, son environnement et les territoires qu'il traverse. Son art, accessible à tous, s'inscrit dans une démarche de partage, de transmission et de dialogue avec les publics, en France comme à l'international.

Terres australes et antarctiques françaises :



Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont constituées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (ces trois districts constituant les Terres australes, ou districts austraux), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses. Ces dernières, rattachées aux TAAF depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, ainsi que Tromelin au nord de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) associée, de 2,3 millions de km² soit plus de 20 % du territoire maritime français, permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale.

Territoire sans population permanente ni élus, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique et de préservation du patrimoine naturel.

La multiplicité de ces missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrêmes et isolés, demandent aux TAAF de mettre en place une chaîne logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, *Le Marion Dufresne*, et leur patrouilleur polaire brise-glace, *L'Astrolabe*.